

---

Page paire :

*Pour un paysage du paysage*

Page impaire :

DOSSIER PAYSAGE

Yves LUGINBÜHL

---

# Pour un paysage du paysage

Yves LUGINBÜHL • CNRS, UMR Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces, LADYSS, Paris

## Introduction

L'apparition du paysage sur la scène publique en France au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> inaugure une nouvelle forme de rapport de la société à la nature. Le sens du paysage évolue dans le temps, passant peu à peu dans le vocabulaire de l'aménagement du territoire et se teintant d'idéologie protectionniste au XIX<sup>e</sup> où artistes et écrivains<sup>2</sup> fustigent les dégâts des excès du libéralisme sur les paysages<sup>3</sup>. Aujourd'hui, le paysage, qui appartient au vocabulaire de l'aménagement du territoire est écartelé entre divers courants de pensée : il est au cœur d'enjeux sociaux et politiques qui dépassent largement la sphère étroite des acteurs avertis de l'aménagement ou du milieu scientifique. Il a acquis une stature internationale et est tiraillé par ceux qui souhaitent en faire un marché de l'opérationnel ou ceux qui préféreraient le voir comme un outil pour penser le bien-être des populations.

De très nombreuses publications sont parues dans les dernières décennies, mais aucun texte n'a encore fait le point sur les manifestations dont il est l'objet dans les domaines de l'opérationnel, de la recherche, de l'enseignement, ni sur les divers courants de pensée qui agitent les milieux scientifiques ou professionnels. Sans prétendre à l'exhaustivité, cet article tentera de fournir un état des courants de pensée que le paysage a suscités après avoir brossé le tableau des manifestations auxquelles le paysage a donné lieu dans les divers champs qu'il a investis. Enfin il s'interrogera sur les enjeux sociétaux et scientifiques dont le paysage est porteur aujourd'hui, au sein des relations entre les sociétés et la nature.

---

<sup>1</sup> En Europe occidentale, le terme *Landskap* (*Landchap* aujourd'hui) apparaît en 1462 en Hollande, et est suivi par *paisagem* en 1548 au Portugal, *paysage* en 1549 en France, *paesaggio* en Italie en 1552, *Landscape* ou *Lanskipe* en Angleterre en 1598, *Landschaft* en Allemagne en 1502, *paisaje* en Espagne en 1708. Contrairement à ce que dit le dictionnaire Robert, le terme français *paysage* ne provient pas de l'italien *paesaggio*, mais c'est l'inverse.

<sup>2</sup> En France, Paul Louis Courier, Victor Hugo, Stendhal, Prosper Mérimée, George Sand, Paul Cézanne, notamment s'offusquent de ces transformations et notamment de la disparition ou de la mutilation des arbres en raison des grands travaux d'infrastructures qui sont entrepris. PL Courier est le premier à critiquer les « bandes noires » qui dégradent les paysages en faisant allusion aux nouveaux riches profitant de la liberté d'entreprendre.

<sup>3</sup> En particulier le développement de l'élevage et une forte pression sur les territoires de la part de la paysannerie.

# L'envahissement de la scène publique par le paysage à toutes les échelles et dans tous les domaines

## 1. Les échelles du paysage

L'accord est unanime : la question du paysage connaît un extraordinaire développement sur la scène publique, dans tous les domaines et à toutes les échelles. Evidence dont il est important de souligner les diverses dimensions. Un rappel permet de mesurer la place d'une notion pour les uns, d'un concept pour les autres, d'un slogan pour d'autres : le paysage est présent à la fois dans le champ de l'opérationnel, de la recherche, de l'enseignement, et à des échelles diverses, du local à l'international.

### *A l'échelle internationale*

A l'échelle internationale, la Convention du Patrimoine mondial de 1972 a classé les paysages au rang des biens à préserver au nom d'œuvres de l'humanité, naturels ou culturels<sup>4</sup> : elle a donné lieu à un débat nourri entre l'Ancien et le Nouveau Monde sur le caractère naturel ou culturel des paysages en raison de l'historicité sociale et artistique des paysages de l'Europe et de l'Asie alors que le continent américain y voyait davantage de grands phénomènes de la nature. Nouvelle présence également avec la récente Convention européenne du paysage signée à Florence en octobre 2000, ratifiée par 26 pays du Conseil de l'Europe<sup>5</sup> et que la France ratifie le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et inscrit dans sa législation le 22 décembre 2006<sup>6</sup>. Il s'agit d'un événement sans précédent dans la mesure où cette convention rompt avec au moins un siècle de conception protectionniste du paysage pour l'élargir aux paysages du quotidien et dépasser le simple cadre des paysages remarquables. Événement sans doute nouveau mais également pari difficile que cependant de nombreux signes issus des pays signataires permettent de penser pouvoir tenir, notamment avec les tentatives encore expérimentales de mise en œuvre de la convention sur le terrain. Il est encore trop tôt pour se prononcer.

L'essor du paysage à l'échelle internationale est également présent dans de nombreuses ONG qui militent et agissent pour le développement du paysage dans la recherche fondamentale ou finalisée et dans le domaine de l'enseignement supérieur ; parmi ces associations, *Landscape Europe* en est certainement l'une des plus structurées et des plus puissantes, représentant des approches centrées sur l'écologie du paysage, s'ouvrant aux sciences sociales ; il faut citer également *Landscape Tomorrow* dans le champ de l'opérationnel. Le domaine de l'enseignement supérieur n'est pas en reste non plus avec deux associations<sup>7</sup> (ECLAS et EFLA) et une organisation internationale (IFLA) qui cherchent à promouvoir l'enseignement et la défense des praticiens du paysage. Mais en tout cas ces divers courants n'ont pas encore réussi à établir des relations fortes : tout ce qui relève de la recherche est relativement coupé de l'opérationnel, tout du moins dans l'élaboration de projets d'aménagement paysager. Le rôle opérationnel des ONG est davantage centré sur l'aménagement à finalités écologiques et destiné à la préservation de la biodiversité ou à des actions en réseaux entre des partenaires européens.

---

<sup>4</sup> Cette catégorie a été introduite en 1992, après une longue discussion des experts du continent américain et de l'Europe.

<sup>5</sup> Ratifications effectives au 24 janvier 2007.

<sup>6</sup> Décret N° 2006-1643 du 20 décembre 2006 paru au Journal officiel du 22 décembre 2006.

<sup>7</sup> ECLAS : *European Council of Landscape Architects Schools* ; EFLA : *European Federation of Landscape Architects* ; IFLA : *International Federation of Landscape Architects*.

### ***A l'échelle régionale***

La plus grande part des collectivités locales, Conseils régionaux et Conseils généraux se sont engagés dans la promotion d'actions d'études (les atlas de paysage qui couvrent environ 62% du territoire national) ou d'opérations d'aménagement à caractère gestionnaire ou créatif. Certains thèmes apparaissent aujourd'hui avec parfois une dimension très polémique, comme la mise en œuvre régionale ou départementale du programme national éolien. Une forte mobilisation des acteurs sociaux autour de la question paysagère, souvent passionnelle dévoile des contradictions entre des objectifs écologiques (la production d'énergie « douce ») et des objectifs paysagers (préserver des « identités » paysagères locales).

### ***A l'échelle locale***

La grande nouveauté réside dans l'implication des collectivités locales à un échelon inférieur avec les communautés de communes, les agglomérations ou dans les parcs naturels régionaux ; ce sont le plus souvent des opérations ponctuelles d'aménagements paysagers de bourgs, largement soutenues par les Conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) ou par des programmes départementaux ou régionaux qui ont permis l'engagement d'opérations de mise en scène des espaces publics. Les agglomérations se sont dotées d'agence d'urbanisme qui réalise également des études de paysage ou des plans de paysage. La prolifération des ronds-points circulaires peut s'inscrire dans ces actions qui ont cependant souvent des objectifs plus globaux : la replantation de haies dans les paysages de bocages déstructurés par les opérations connexes aux remembrements a vu en effet s'élargir les objectifs vers une prise en compte plus globale du paysage des communes, alors qu'elle était auparavant (avant 2000 environ) plus ponctuelle et peu reliée au paysage communal ; en Bretagne les programmes « Harmonie » du Conseil régional, par exemple, destinés à reconstituer le bocage disparu, ont changé d'échelle dans cette période et se sont étendus aux territoires communaux avec des études de diagnostic global permettant, du moins en théorie, de prévoir des actions de replantations bocagères selon des plans réfléchis ; peu d'années avant, ils étaient essentiellement liés à l'unique volonté des propriétaires ou des agriculteurs et leurs volumes et emplacements n'étaient que rarement décidés selon des protocoles rigoureux.

## **2. Le marché du paysagisme**

Le domaine de l'opérationnel a fourni les expériences les plus nombreuses, avec les chartes, les plans de paysage, dont les effets restent encore mal évalués<sup>8</sup>. Certaines ont pu l'être grâce à la recherche, assez récemment. Ces opérations sont parfois confiées à des praticiens<sup>9</sup> ou à des équipes pluridisciplinaires. Depuis 1968 et la première étude de paysage engagée à l'échelle de l'aménagement du territoire par l'Etude de l'office régional d'étude et d'aménagement de la Loire moyenne (OREALM)<sup>10</sup> sur la vallée de la Loire moyenne, les

---

<sup>8</sup> Bien qu'aucun bilan quantitatif d'études paysagères n'existe, on peut estimer que leur nombre varie de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers selon l'ampleur que l'on veut donner à la définition d'une étude de paysage. Leur nombre s'est fortement accru depuis la loi paysage de 1993 (4 200 études de paysage ont été engagées au titre des Plans locaux d'urbanisme depuis cette date, 260 études au titre des Schémas de cohérence territoriale (SCOT), 45 dans les Parcs naturels régionaux) ; s'y ajoutent les études de paysages menées dans le cadre des contrats de rivières et de baies ou des acquisitions du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, les Directives paysagères, et les études à dimension paysagère conduites lors des Directives territoriales d'aménagement, les études liées aux entrées de villes, au 1% Paysage et Développement, aux éoliennes ; on pourrait y ajouter également le volet paysage des études d'impact (notamment des remembrements) ou des permis de construire, mais bien évidemment, ces « études » sont de portées très diverses.

<sup>9</sup> Les plans de paysage sont le plus souvent réalisés par des paysagistes.

<sup>10</sup> Etude conduite par une équipe de paysagistes de la section du paysage de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture (ENSH) de Versailles et par des phytosociologues du Centre d'études phytosociologiques et

méthodologies n'ont guère évolué : elles procèdent de l'établissement d'un diagnostic du paysage existant et de ses dynamiques et proposent des actions tendant à « corriger » ou orienter les évolutions en fonction d'objectifs paysagers en utilisant les outils réglementaires disponibles ou des conventions passées entre divers groupes d'acteurs politiques et sociaux.

### ***Les pratiques des spécialistes***

Variables dans leur ampleur, ces études sont aujourd'hui plus qu'admises dans la pratique de l'aménagement du territoire ; on estime que moins de 10% du territoire national n'a pas comporté d'analyse de paysage à un titre ou un autre, ce qui montre l'extraordinaire développement de ces études depuis moins de quarante ans. Il reste que certains territoires ont pu être étudiés à plusieurs titres sans que les différents résultats des analyses n'aient donné lieu à des tentatives de recoupement ; il existe donc une perte d'énergie considérable car les maîtres d'œuvre de ces études ne procèdent que rarement au bilan des travaux déjà réalisés sur un même terrain ou sur des espaces plus ou moins emboîtés. C'est pourquoi les atlas de paysage ont été engagés, de manière à fournir un ensemble de connaissances dans lesquelles les praticiens pourraient puiser, évitant ainsi une nouvelle analyse consommatrice de financement. Mais les spécialistes préfèrent découvrir un paysage par eux-mêmes plutôt que de se fier à des résultats déjà acquis. C'est sans doute le fonctionnement du marché de ce type d'études qui entraîne ces pratiques de renouvellement des analyses, permettant ainsi d'augmenter les budgets d'études.

En tout cas il n'existe pas de système d'évaluation des effets de ces études : en dehors des études à finalité de création d'espaces publics, une fois le programme d'aménagement défini, les maîtres d'œuvre se retirent le plus souvent du terrain et les retombées des projets ne sont pas évaluées ; l'évaluation n'est pas prévue par les cahiers des charges des études, ce qui entraîne souvent des désillusions chez les commanditaires. Le nombre d'études ne diminue pas pour autant. La demande sociale a atteint un niveau très élevé bien qu'aucun bilan n'ait pu être tiré de ces trente neuf années d'études diverses.

Ce marché du paysagisme qui se structure peu à peu et qui recouvre des activités diverses (depuis le concepteur de paysage jusqu'au fabricant de machines à tailler les haies du bocage et en passant par le technicien qui conçoit un plan d'arrosage d'un espace public) est l'objet d'enjeux professionnels multiples : la définition des diplômes est au centre d'affrontements entre les paysagistes DPLG, les ingénieurs paysagistes, les techniciens, les entrepreneurs de paysage, etc.

### ***Des enseignements et des métiers***

Ces enjeux se répercutent sur l'enseignement dispensé dans les écoles formant les praticiens du paysage, provoquant des débats parfois conflictuels sur les orientations des études et des profils des personnels formés. Ce secteur de l'enseignement du paysage a également connu un développement spectaculaire depuis la réforme, à partir de 1968, de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles (ENSH) et de sa section paysage devenue l'Ecole nationale supérieure du paysage (ENSP) en 1975 ; la création de l'Institut national

---

écologiques (CEPE) de Montpellier. Publiée sous le titre « *Le paysage rural et régional* » en 1973 à la Documentation française, elle procédait d'une sorte de révolution conceptuelle qui rompait avec l'idéologie de la table rase des années antérieures et introduisait la dimension sensible par l'analyse des formes et des ambiances paysagères. Elle a fait figure de méthode pionnière dans la suite des études paysagères où l'on retrouve, sous des formes variables et souvent réduites, les principales phases d'analyse.

d'horticulture (INH) et de ses filières d'ingénieurs paysagistes à Angers, celles de l'Ecole de paysage de Bordeaux au sein de l'Ecole d'architecture, de l'Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, celle, récente de Lille, au sein de l'Ecole d'architecture, sont venues augmenter le nombre des paysagistes et ingénieurs paysagistes formés chaque année ; s'y ajoute l'Ecole supérieure d'architecture des jardins (ESAJ) de Paris (école privée ancienne), et les nombreuses formations de techniciens formés dans des lycées agricoles (BTS aménagement paysager) : l'enseignement du paysage s'est donc enrichi fortement ces dernières décennies sans que l'on sache si tous ces professionnels ont accès à un emploi stable et bien rémunéré<sup>11</sup>, ni à quelle échelle ou dans quel secteur ils travaillent (maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage)

La réforme de l'enseignement supérieur a apporté dans ce panorama de nouveaux enjeux importants avec la création des masters universitaires où le paysage est présent : alors que jusqu'en 2005 existaient deux DEA spécialisés sur la question du paysage<sup>12</sup>, quatorze projets de masters ont été avancés, même si l'on ne sait pas encore lesquels seront retenus par les services d'évaluation du ministère chargé de l'Education et de l'Enseignement supérieur ; cette arrivée massive de masters prétendant former des spécialistes du paysage trouble le jeu déjà relativement conflictuel entre les diverses écoles spécialisées existantes : où seront les meilleures formations ? Lesquelles prendront le virage de la formation européenne et des échanges avec d'autres formations étrangères ? Quels profils professionnels seront formés dans ces diverses filières ? Rien pour l'instant ne permet de répondre aux multiples questions qui se posent dans cette situation où les cartes sont rebattues entre les universités et les écoles, entre des systèmes très différents dans les divers pays d'Europe.

Ce bilan incomplet mais nécessaire pour comprendre les enjeux de la question du paysage ne peut se passer d'un panorama de la recherche sur le paysage qui s'est également structurée depuis les premiers appels d'offres engagés dès 1968 (appel d'offres CORDA de la recherche architecturale, ministère de la Culture) puis en 1983 par la Mission de la recherche urbaine<sup>13</sup>. Les appels d'offres les plus producteurs et qui ont laissé des traces par des publications sont partagés entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Environnement : appel d'offres « *Paysages* » de la Mission du patrimoine ethnologique engagé en 1989 puis appel d'offres « *Politiques publiques et paysage : analyse, évaluation, comparaison* »<sup>14</sup> du ministère de l'Environnement de 1998 à 2005 et, plus récemment, appel à propositions de recherche « *Paysages et développement durable* » du ministère de l'Ecologie et du Développement durable, engagé en 2005 et appel d'offres « *Paysage et architecture* » du ministère de la Culture engagé dès 2004 en plusieurs phases. Ces divers appels à propositions de recherche ont permis de structurer une communauté de chercheurs et de restituer des enseignements sur les représentations des paysages, sur les effets des politiques publiques sur les paysages, sur l'organisation des acteurs concernés (notamment les acteurs politiques) ou des milieux associatifs.

### ***La question de l'évaluation paysagère***

---

<sup>11</sup> Il y a environ 4 000 professionnels du paysage en France

<sup>12</sup> Le DEA « *Jardins, Paysages, Territoires* » de l'Université de Paris 1 et de l'Ecole d'Architecture de Paris La Villette et le DEA « *Paysages et environnement* » de l'Université de Toulouse 2.

<sup>13</sup> Cet appel d'offres portait essentiellement sur les représentations du paysage et leurs modes de structuration ; il procédait de l'hypothèse que le modèle pittoresque dominant pouvait être remis en cause et que d'autres modèles existaient, qu'il s'agissait d'analyser.

<sup>14</sup> Cf. le site Web du ministère de l'Ecologie et du Développement durable (MEDD).

L'un des enseignements principaux est la faible efficacité des politiques dites paysagères par rapport aux politiques sectorielles ; les exemples puisés dans les politiques du logement ou agricole sont éloquents : leurs effets paysagers sont beaucoup plus puissants que ceux des politiques qui sont destinées à en corriger les effets néfastes. Même si ces dernières ont des conséquences non négligeables, elles paraissent impuissantes à endiguer une logique de transformation des paysages à l'œuvre depuis au moins un demi-siècle et accentuant les décalages entre des paysages « ordinaires » abandonnés à la loi du marché foncier et immobilier ou à la rationalisation de l'espace agricole et des paysages estimés par les administrations concernées comme devant être protégés ou patrimonialisés. L'exemple de la politique de reconstitution du paysage de bocage est édifiant : si cette politique a permis la création de plusieurs milliers de kilomètres de haies dites « bocagères », la politique agricole, elle, entraîne la disparition concomitante d'une quantité de haies très nettement supérieure : entre 1988 et 2000, dans les Côtes d'Armor, alors que le rythme annuel de plantations de haies nouvelles était de 135 km, celui des disparitions s'élevait à 3 750 km<sup>15</sup>. En outre, les effets de reconstitution sont très différents du paysage qui disparaît dans le même temps : les haies plantées, dites « bocagères » (de composition diversifiée) n'ont pas la même structure que les haies anciennes faites d'arbres émondés (chênes et châtaigniers principalement).

Les configurations de l'enseignement supérieur et de la gestion de la recherche révèlent en tout cas un fait important qui montre la nature des enjeux de l'organisation du domaine en France : la compétition pour s'approprier un secteur d'activité et de prise sur le territoire apparaît en effet très clairement entre les administrations de l'écologie et de la culture. Ils représentent aujourd'hui les principaux protagonistes du paysage en France, qui luttent entre eux pour mettre la main sur ce nouveau marché de l'action publique et de l'enseignement supérieur. Un peu en retrait de ces deux administrations figurent également celles de l'équipement et de l'agriculture<sup>16</sup> qui interviennent à la fois dans l'enseignement supérieur et dans l'action publique : ces jeux de tentative de maîtrise du paysage entre les services de l'Etat traduisent des positions ou des actions publiques destinées à marquer des territoires d'intervention.

Dans ce jeu complexe où les positions sont parfois contradictoires, se constituent des réseaux représentatifs des divers courants de pensée du paysage en France, ayant des prolongements à l'étranger. Ces divers réseaux représentent une sorte d'armature conceptuelle de la pensée du paysage dont les enjeux sont à la fois scientifiques mais relèvent également de positions politiques et où l'intérêt financier n'est jamais absent.

### **Les divers courants de pensée et leurs interactions**

Tenter de retracer le paysage du paysage et ses tendances conceptuelles implique que soient mis en perspective les divers courants de pensée qui l'animent. Or ceux-ci ont une historicité marquée par le contexte dans lequel ils sont apparus et dans lequel ils se sont structurés, contribuant ainsi à former des écoles de pensée plus ou moins antagonistes, avec des relations parfois conflictuelles mais parfois aussi avec des alliances qui révèlent les enjeux théoriques du domaine. Cette historicité exige que cette tentative d'exposition du « paysage du paysage »

---

<sup>15</sup> Résultat de la recherche « *Bocagement, reconstitution et protection du bocage* » conduite par les laboratoires LADYSS, COSTEL, ECOBIO, INRA SAD Armorique et ENSP dans le cadre du programme Politiques publiques et Paysage du ministère de l'Écologie et du Développement durable (MEDD) entre 1999 et 2003.

<sup>16</sup> Le ministère de l'Agriculture est l'administration de tutelle de l'ENSP de Versailles et de l'INH d'Angers. Le ministère de l'Équipement intervient dans la question paysagère avec les infrastructures et avec le volet paysage du permis de construire.

procède chronologiquement, afin de bien montrer comment ces courants ont pris naissance et comment ils se sont positionnés dans le concert du développement sans précédent du concept sur la scène publique. Cette tentative ne replongera pas dans les racines lointaines du terme qui peuvent remonter à l'origine du substantif *paysage* lui-même et exigerait certainement d'examiner la production de la pensée de l'espace et de la nature avant l'apparition du terme dans les langues européennes. Ce serait une autre tâche à laquelle plusieurs auteurs ont contribué<sup>17</sup> ; même si elle mérite des éclaircissements permettant de revenir sur des postulats mal vérifiés parce que non inscrits dans les contextes économiques, politiques et sociaux, on ne s'engagera pas ici dans cette voie ; on repartira d'une période clé de l'histoire des écoles de pensée du paysage, les années soixante. Certes, elles sont sans doute spécifiques à la France. Mais à partir de cette période féconde, il est possible de tisser les liens qui s'établissent avec d'autres courants de pensée qui se sont développés ailleurs, dans d'autres contextes.

### **1. 1968 : une double rupture**

L'année 1968 est en effet décisive dans l'intérêt porté au terme paysage et de ses significations. Auparavant, le paysage appartient d'une part au monde artistique, d'autre part à la géographie. Mais le premier l'a un peu abandonné : la peinture de paysage est passée de mode, la photographie l'a remplacée mais sans véritablement occuper une position dominante. La géographie a donné pendant plusieurs décennies au paysage une place de choix, elle a été relayée d'ailleurs par les historiens ruralistes qui centraient leurs objets d'étude sur l'histoire des paysages agraires<sup>18</sup>. Les paysages étaient d'ailleurs résolument agraires, même si de timides tentatives d'étude des paysages urbains avaient eu lieu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il faudra attendre d'abord 1973 et l'ouvrage de Sylvie Rimbart (1973) pour que les paysages urbains acquièrent un statut à leur mesure mais surtout la fin des années 1990 avec le nouvel intérêt porté aux espaces publics de la ville et à leurs formes.

La géographie, après six décennies de tentative de compréhension des relations entre les sociétés et la nature initiée par Vidal de la Blache, notamment à travers la notion de « genre de vie » liant les formes des paysages et les activités humaines qui les produisent, rompt avec le paysage. La géographie, à la fin de la Seconde Guerre mondiale se recentre sur les transformations socio-spatiales de la France de la reconstruction et de la période des Trente Glorieuses. Pour les géographes, il s'agit d'évaluer le changement spatial consécutif au développement démographique et économique, à l'industrialisation, à l'urbanisation, à la croissance des villes, à la modernisation de l'agriculture. En même temps, la discipline reine de l'analyse des transformations de l'espace connaît une crise interne : d'un savoir holistique qui avait tenté d'articuler les processus physiques et les processus sociaux – mais sans jamais avoir vraiment conceptualisé cette articulation – elle éclate en deux courants qui s'affrontent pendant plusieurs décennies : géographie physique d'un côté, géographie humaine de l'autre : rupture qui, d'une certaine manière, a contribué à l'évacuation du paysage des concepts phares. Le courant de pensée « vidalien » persiste cependant chez deux auteurs : Philippe Pinchemel (1980) et Pierre Brunet (1992) lui restent fidèles et continuent sur la voie de la compréhension des paysages, qui figurent comme des chapitres essentiels de leurs ouvrages.

---

<sup>17</sup> Voir à cet égard les ouvrages d'Alain Roger (1995, 1997) Anne Cauquelin (2000), Augustin Berque (1994, 1998, 2000), Numa Broc (1980), François Walter (2004), Alain Corbin (1988) notamment.

<sup>18</sup> Référence est ici faite aux grands ouvrages de Marc Bloch (1931), Gaston Roupnel (1934) et Roger Dion (1934) et P. Flatres (1991).

La géographie physique conserve le paysage mais celui-ci perd toute capacité à comprendre les interactions entre les processus biophysiques et les processus sociaux auxquels elle ne s'intéresse plus : le paysage n'est que l'ensemble des formes que les mouvements tectoniques ou géomorphologiques donnent à la terre : ils ne sont plus « humains » ; les activités humaines appartiennent à l'enveloppe : elles ne contribuent à donner forme qu'à la peau habillant un corps physique qui est l'essentiel du paysage.

La géographie humaine rejette le paysage dans les oubliettes : trop bourgeois, trop marqué par un siècle de pratiques de protection d'acteurs appartenant à l'élite et contribuant à une sorte de ségrégation socio-spatiale, préservant les paysages les plus remarquables où ils peuvent se livrer à la contemplation<sup>19</sup> alors que s'étendent les banlieues où s'entasse la plus grande part de la population laborieuse du pays. La pensée marxiste a joué un grand rôle dans l'éviction du paysage des préoccupations des géographes humains à cette époque. Ceux-ci s'intéressaient davantage aux changements sociaux et à leurs conséquences spatiales, en particulier à la ségrégation que ces transformations provoquaient dans la population des ouvriers.

## **2. Du Centre national d'étude et de recherche du paysage à l'Ecole nationale supérieure du paysage**

Là est l'enjeu de cette date où se mettent en place les divers courants de pensée contribuant à la rénovation du paysage comme concept opératoire pour penser l'aménagement du territoire et les relations sociétés/nature. 1968 voit se produire deux faits importants manifestant ce renouveau :

1. Dans le champ de la recherche, la publication par Bertrand (1968) d'un article proposant le paysage comme « science diagonale » pour penser les relations sociétés/nature.
2. Dans le champ de l'enseignement du paysage, mais à l'interface de l'aménagement du territoire, l'engagement de la réforme de la Section paysage de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles en vue de l'élargissement de cet enseignement - qui était jusqu'alors consacré aux espaces verts - à l'aménagement du territoire.

*Dans le champ de la recherche*, la publication de Bertrand entraîne un mouvement d'intérêt de la part de nombreux géographes ; mais il est essentiel de préciser dès lors que ce mouvement aura des conséquences importantes sur l'avenir du paysage dans la discipline.

*Dans le champ de l'enseignement du paysage*, l'engagement de la réforme de l'ENSH a des conséquences fondamentales puisque c'est à partir de là que le paysage s'introduit dans le domaine de l'opérationnel : non seulement c'est à cette date que s'engage l'étude du paysage de la Loire moyenne déjà mentionnée<sup>20</sup>, mais qu'un groupe d'experts - dit groupe Harvois, du nom de l'inspecteur chargé de l'animer - est nommé au ministère de l'Agriculture pour mettre en place la réforme de l'enseignement du paysage. Et c'est à la même époque que se crée l'Association « Paysages » rassemblant quelques spécialistes du paysage qui, autour d'un haut fonctionnaire important, Serge Antoine, milite pour promouvoir cet enseignement

---

<sup>19</sup> Si ce n'est pour protéger des paysages où ils ont leurs propres résidences secondaires

<sup>20</sup> Cf. OREALM, la note 10.



du paysage à l'échelle de l'aménagement du territoire. L'engagement de la réforme de l'ENSH entraîne la fermeture temporaire de la section paysage de l'école en attendant la création d'une nouvelle formation. Trois ans après, en 1971, sous la pression d'un groupe de personnalités<sup>21</sup> auprès du Premier ministre de l'époque, Jacques Chaban-Delmas, est créé le poste de ministre chargé de l'Environnement auprès du Premier ministre ; Robert Poujade, député maire de Dijon devient ainsi le premier ministre chargé de l'Environnement en France. L'association « Paysages », par son action auprès de Serge Antoine réussit ainsi à mobiliser le ministre et son entourage pour la création d'un organisme chargé de lancer un nouvel enseignement du paysage, de promouvoir des études de paysage à l'échelle de l'aménagement du territoire, de procéder à la formation des cadres des administrations et des techniciens concernés, de développer la recherche et de rassembler la documentation appropriée : le Centre national d'étude et de recherche du paysage (CNERP) est créé en octobre 1971 par Robert Poujade.

Le CNERP recrute à sa création quinze stagiaires d'origines disciplinaires diverses<sup>22</sup> qui sont formés pour devenir des « paysagistes d'aménagement », terme qui ne sera jamais officialisé. L'idéologie qui prélude à la création du CNERP est fondée sur l'inefficacité des études classiques d'aménagement dont les méthodes dites « lourdes », rassemblant des multitudes de données statistiques, ne s'appuient pas sur des analyses « sensibles » du paysage existant, nié pour ainsi dire. Il s'agit de remettre en cause l'idéologie de la « table rase », qui ne conçoit l'aménagement que comme l'équipement de territoires sans spécificité, d'aménager un paysage nouveau, en introduisant une dimension esthétique et symbolique et donnant place à la sensibilité des milieux naturels. La formation s'appuie sur des séminaires où enseignent les principaux acteurs de l'association Paysages : Bernard Lassus, plasticien, un agronome Rémi Perelman, un botaniste Jacques Montégut, un écologue Charles Rossetti, un architecte Michel Macary et des paysagistes dont Pierre Dauvergne<sup>23</sup>. En dehors des séminaires et des observations de terrain ou d'exercices techniques, les stagiaires sont confrontés à des expériences d'aménagement en vraie grandeur.

Cette expérience qui se poursuit pendant sept ans et demi a plusieurs effets :

1. Elle permet d'ancrer la pratique dite sensible des études de paysage en les multipliant sur le territoire national, timidement au début, à un rythme accéléré à partir des années 1990 : diagnostic du paysage et de ses dynamiques, formulation d'un projet d'aménagement corrigeant les effets néfastes des dynamiques, propositions de mesures concrètes pour la mise en œuvre du projet ; aucun moyen n'est proposé pour évaluer les effets du projet.
2. Elle prélude à la création de postes de chargés de mission dans les DRAE<sup>24</sup> devenues plus tard DIREN<sup>25</sup>, dans les Ateliers régionaux des sites et paysages.
3. Elle contribue à la formation de spécialistes du paysage qui, aujourd'hui du moins pour certains, occupent des postes dans l'administration et poursuivent

---

<sup>21</sup> Olivier Guichard, Serge Antoine, Georges Monnet, Ivan Cheret, Philippe Lamour, Eugène Claudius-Petit, pour ne citer que les plus connus.

<sup>22</sup> Ces disciplines sont : paysagistes de l'ENSH ou à l'étranger, architectes, agronome, géographe, écologue, juriste, sociologue, écologue.

<sup>23</sup> Pierre Dauvergne est l'un des principaux responsables de l'étude d'aménagement de la Loire moyenne conduite avec l'OREALM.

<sup>24</sup> Délégations régionales à l'architecture et à l'environnement.

<sup>25</sup> Direction régionale de l'environnement.

dans des domaines variés, la trajectoire tracée pour le paysage dans cette approche<sup>26</sup>.

Cependant, le CNERP rencontre assez vite des difficultés liées pour l'essentiel à son mode de financement : il a recours à des contrats d'étude permettant de payer le personnel et les stagiaires (souvent inscrits dans la vie active) qui reçoivent un salaire suffisant pour leur permettre de suivre l'enseignement. Cet organisme ne rencontre pas d'enthousiasme de la part des paysagistes professionnels qui dénoncent une concurrence illégale sur le marché des études ; cette réaction corporatiste s'accélère lors de la création de l'Ecole nationale supérieure du paysage (créée en 1975) de Versailles. Le CNERP cesse donc son activité en 1979, année où l'ENSP met sur le marché du travail sa première promotion de nouveaux paysagistes.

### **3. Une diversité de pensées riche et interdisciplinaire**

#### ***Le paysage des géographes***

Pendant ce temps, les géographes<sup>27</sup> et des chercheurs d'autres disciplines (agronomie et sociologie en particulier) défrichent un terrain encore peu exploré ; à la suite de Georges Bertrand, presque tous les géographes en vue dans cette période publient des prises de position sur la question du paysage : Roger Brunet (1974), Gilles Sauter (1979), Yves Lacoste (1977), l'agronome Jean-Pierre Deffontaines (1977), ces auteurs n'ayant qu'assez peu de relations avec le milieu de l'action publique. Certains d'entre eux, au sein du Comité scientifique « Espace et cadre de vie » du ministère de l'Environnement distinguent « paysage vu » et « paysage vécu », mettant ainsi l'accent sur la nécessité de se pencher sur la diversité des perceptions.

C'est en effet à partir de cette période que les divers courants de pensée du paysage en France se formalisent, mettant en jeu des positions dans un domaine qui s'ouvre à la fois dans le champ de l'opérationnel et dans celui de la recherche. Dans ce milieu encore très restreint, les places sont chèrement défendues par les uns et les autres qui cherchent à se mettre sur le devant de la scène en prenant une position affirmée et défendant une conception particulière du paysage. Mais ces courants de pensée ne seront jamais définitifs et se recomposeront au gré des avancées et des initiatives ou des alliances des spécialistes.

#### ***Les paysagistes : le projet de paysage***

Un premier courant de pensée se situe dans le prolongement de l'enseignement du paysage : le paysage comme projet de territoire. Enseigné dans les écoles mentionnées ci-dessus, il est défendu par les paysagistes ou les plasticiens et principalement par quelques figures emblématiques du milieu : à l'ENSP de Versailles, Michel Corajoud et Bernard Lassus en sont les représentants. Mais ces deux fortes personnalités ont du mal à s'entendre. La place de professeur du projet de paysage dans une école qui forme alors trente paysagistes par an est trop étroite pour deux et Bernard Lassus préfère se retirer de l'enseignement. Il poursuit alors un autre but : faire de l'enseignement du projet de paysage une ligne de recherche que le

---

<sup>26</sup> Certains sont installés en libéral et répondent aux marchés publics, d'autres travaillent dans des organismes parapublics d'aménagement, d'autres ont été recrutés dans des administrations régionales ou départementales de l'Etat, d'autres, moins nombreux se sont investis dans la recherche.

<sup>27</sup> Lors de la création du CNERP, ses protagonistes avaient pris des contacts avec certains géographes qui, finalement, n'avaient pas suivi l'expérience.

CNERP n'avait pas vraiment développée ; en 1983, s'alliant avec Michel Conan, sociologue<sup>28</sup>, il engage un appel d'offres de recherche au sein de la Mission de la Recherche urbaine du ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie : il s'agit de favoriser les recherches sur les représentations du paysage et tenter de sortir du pittoresque encore à l'œuvre, comprendre quels modèles de paysage sont en cours d'émergence dans les profondes transformations du paysage en cours dans les pays développés. Ce courant connaît en fait une inflexion avec la rencontre de ces deux spécialistes avec un philosophe de l'esthétique, Alain Roger et un géographe de l'EHESS, Augustin Berque ainsi que Lucien Chabason qui avait été à l'origine de la Mission du paysage.

### ***L'artialisation du paysage***

Cette alliance constitue ainsi peu à peu une véritable école qui s'affirme lors d'un colloque au Centre Georges Pompidou en 1991, intitulé « Au-delà du paysage moderne » et dont les actes seront publiés par la revue *Le Débat* (1991). Cette conception culturaliste s'affirme avec les notions d'« artialisation », de « médiance », de « trajectivité », etc. Le paysage est une production de l'art et ne peut être que culturel. Ce groupe de chercheurs et d'artistes défend en fait le paysage comme production culturelle en opposition au courant qui s'affirme du côté de l'Écologie du paysage. On comprend alors que pour ses membres, il existe des sociétés à paysage et des sociétés sans paysage ; que les sociétés antiques ne peuvent pas être des sociétés à sensibilité paysagère ; qu'un pays qui n'a pas connu de processus d'artialisation ne peut pas être paysage : ce n'est que du pays ; l'une des expressions utilisées par ce courant consiste précisément à proposer que le pays devienne paysage par ce processus d'instauration en objet d'art : « faire paysage » est devenu l'expression consacrée pour désigner ce processus qui exigerait l'identification d'un « concept embrayeur » pour engager le processus. Toujours est-il que ce courant a permis de créer en 1991 le DEA « *Jardins, Paysages, Territoires* » en association entre l'EHESS et l'École d'Architecture de Paris La Villette où Bernard Lassus enseigne et dirige le DEA.

On pourrait rapprocher de ce courant la tendance littéraire qui fonde son analyse des paysages sur ce que la littérature produit comme significations au terme. Cette tendance reste délibérément dans le champ universitaire, même s'il arrive que certains auteurs prennent des positions sur les questions opérationnelles.

### ***Le paysage des écologues***

A l'opposé de cette première école de pensée, se situe celle qui a pour origine l'écologie et qui a débuté sa trajectoire en centrant le sens du paysage sur le milieu naturel. Elle est représentée tout d'abord par la phytosociologie dans les années soixante puis par l'écologie ; Jean-Claude Lefeuvre en est l'un des représentants au sein des programmes PIREN du CNRS<sup>29</sup>. Le paysage est ici envisagé dans sa dimension biologique essentiellement, les formes qu'il révèle au regard sont le résultat de processus de transformation de la matière biologique à travers les chaînes trophiques<sup>30</sup>. Dans les années 1990, ce courant s'adjoint les forces d'un

---

<sup>28</sup> Il a postfacé la réédition de l'un des ouvrages pionniers sur le paysage et l'art des jardins, celui de René-Louis de Girardin (1777)

<sup>29</sup> PIREN : Programme interdisciplinaire de l'environnement qui débute au début des années soixante dix et se poursuit par le Programme environnement, vie et sociétés dans les années quatre-vingt dix.

<sup>30</sup> Dans la prise en compte des activités humaines dans la production du paysage, le PIREN du CNRS a joué un rôle déterminant et important. Même si le paysage n'a pas été au cœur des recherches financées par le PIREN – elles étaient davantage centrées sur les interactions sociétés/natures ou sur les méthodologies interdisciplinaires, – les concepts et les méthodes de recherche ont fortement influencé la recherche sur les paysages et notamment

agronome et d'une écologue qui ont fait un séjour aux Etats-Unis et qui importent en France les concepts de la *Landscape Ecology* : Jacques Baudry et Françoise Burel deviennent également les représentants de ce courant de pensée qui propose de nouveaux concepts pour l'analyse des paysages : diversité, hétérogénéité, continuité, contiguïté, notamment, qui expriment les modalités de fonctionnement des processus de transfert de la biomasse dans l'espace et dans les structures paysagères. Leur objet principal d'analyse est le bocage où ces concepts sont particulièrement opératoires. Mais si l'Ecologie du paysage, qui établit de fortes relations avec d'autres représentants européens du courant (notamment au sein de l'Association *Landscape Europe*), est au début assez éloignée de la prise en compte des activités humaines, elle évolue assez vite, sans doute dans ses contacts avec les sciences sociales ou l'agronomie dont l'acteur agricole est bien évidemment au centre des transformations du milieu. Aujourd'hui, l'Ecologie du paysage a conservé ses concepts fondateurs, mais elle y a ajouté l'activité anthropique et a enfourché le thème de la biodiversité en tentant de montrer les relations entre l'activité agricole surtout avec la production de la diversité des espèces dans un fonctionnement systémique où les « corridors » de végétation jouent un rôle essentiel. L'Ecologie du paysage est fortement orientée vers l'analyse des bocages de l'ouest et du nord de l'Europe, notamment en Bretagne.

On peut également rapprocher de cette école les écologues du CNRS de Montpellier et notamment du CEPE<sup>31</sup>, qui centre ses recherches également sur la biodiversité et sur les paysages mais sans se focaliser sur le bocage. Les représentants en sont les écologues Bernard Delay et Jacques Lepart ainsi qu'un géographe, Jacques Marty.

### ***Le paysage de la géographie environnementaliste***

Le premier courant de pensée est centré sur la personnalité de Georges Bertrand qui, pionnier du renouveau du paysage, développe une théorie suivie d'assez près par de nombreux géographes : il propose, pour étudier les relations nature/société le « système GTP » : géosystème, territoire, paysage :

- le géosystème est la part biophysique de ces relations,
- le territoire représente la dimension sociale et politique,
- le paysage constitue la dimension culturelle, avec les représentations des acteurs et les relations esthétiques ou symboliques.

D'autres courants se rapprochent également de ces modes de pensée, bien que l'activité sociale y soit davantage prise en compte : la biogéographie est désormais orientée vers l'analyse des paysages et le fonctionnement des groupements végétaux, en interaction avec les activités anthropiques ; quelques noms de géographes sont présents ici dans l'analyse des milieux anthropisés depuis deux décennies au moins : Marianne Cohen, Paul Arnould, Laurent Simon, notamment.

### ***La diversité des démarches d'autres disciplines des sciences sociales***

Approchant la question du paysage sur un mode de pensée voisin, Rafael Larrère, sociologue, propose une théorie du paysage en distinguant le paysage esthétique, le paysage informé, et le paysage initié<sup>32</sup> :

---

en donnant un rôle heuristique important aux représentations et pratiques sociales ; celles-ci apparaissent aujourd'hui comme un passage obligé dans la recherche scientifique sur le paysage.

<sup>31</sup> CEPE, cf. note 10.

<sup>32</sup> Cf. Raphael Larrère (2004).

- le paysage esthétique est le paysage tout court de Georges Bertrand, avec les représentations sociales et la part esthétique et sensible de la relation à la nature,
- le paysage informé est le paysage produit par la science, avec ses écoles de pensée, ses méthodes spécifiques,
- le paysage initié est alors le paysage des acteurs et de l'action publique.

A l'interface de la production scientifique et de l'action publique, se situe un autre courant de pensée représenté par le laboratoire de recherche de l'ENSP de Versailles et Pierre Donadieu<sup>33</sup>. Pour cet agronome et géographe, la société contemporaine est entrée dans une nouvelle phase où le paysage s'impose comme moyen de gérer les relations à la nature avec la patrimonialisation des formes du paysage et une sensibilité mature aux espaces de qualité. A partir de cette hypothèse, Pierre Donadieu développe une démarche fondée sur l'analyse des projets des paysagistes qui constitue un moyen de produire de la connaissance sur les processus de production des paysages.

Enfin, une autre conception s'est développée parallèlement à ces divers courants de pensée et semble aujourd'hui prendre de l'importance à la suite des programmes de recherche qui ont été engagés par le MEDD et la Mission du Patrimoine ethnologique : le paysage comme construction sociale, produit perceptible des interactions entre les processus sociaux et les processus biophysiques d'une part, et entre la dimension matérielle et la dimension immatérielle de la nature, d'autre part. Ce courant prend naissance finalement assez tôt dans l'histoire récente du paysage mais ne s'est affirmé vraiment que récemment. L'appel à propositions de recherche du MEDD « *Politiques Publiques et Paysages* » a renforcé cette tendance en mettant l'accent sur les rôles des acteurs dans l'élaboration, la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et sur la prégnance de leurs représentations sociales du paysage. La majorité des géographes qui aujourd'hui travaillent sur le paysage semblent adhérer à cette conception, comme Yves Luginbühl<sup>34</sup>, mais également Jean-Pierre Deffontaines, tous deux agronomes et géographes qui ont centré leurs analyses sur les représentations et pratiques des acteurs, le premier en tentant de réinscrire la dimension immatérielle et la perception du monde sensible dans les représentations du paysage. Peuvent également se rattacher à ce courant Serge Briffaud (1994) historien pour lequel les représentations sociales du paysage, dans leur dimension historique, sont essentielles pour comprendre les tendances actuelles des dynamiques. Cette conception du paysage construit social semble également être partagée désormais par de nombreux chercheurs des pays de l'Europe<sup>35</sup>.

D'une manière générale, cette conception et ses variantes apparaissent désormais comme majoritaires dans les sciences sociales. Ce sens particulier du paysage s'explique par la place que les chercheurs lui ont reconnue dans la compréhension des processus matériels, c'est-à-dire biophysiques, d'évolution des paysages. Les historiens qui avaient d'une certaine manière rompu avec le paysage à la grande époque des historiens ruralistes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, déjà évoqués, sont aujourd'hui revenus à l'analyse des paysages en lui donnant également ce sens d'une construction sociale et cherchent à articuler les faits historiques avec les représentations des acteurs. On peut penser notamment à Annie Antoine, historienne spécialiste du bocage. L'archéologie a également fourni des connaissances

---

<sup>33</sup> Cf. notamment l'ouvrage de Pierre Donadieu (1994).

<sup>34</sup> Pour une vue d'ensemble, le lecteur se reportera aux ouvrages cités en bibliographie.

<sup>35</sup> Comme l'a montré le colloque « *De la production des connaissances à l'action sur le paysage* » organisé à Bordeaux par le MEDD et animé par le CEMAGREF en décembre 2004.

nouvelles sur les paysages préhistoriques et antiques, avec les travaux de Gérard Chouquer (1996 - 2000) sur les formes des parcellaires, notamment.

Ce rapide tour d'horizon mériterait sans doute un approfondissement plus poussé, avec des analyses précises sur les textes produits par les divers auteurs. Mais ce tableau met en lumière les enjeux théoriques et méthodologiques, voire politiques qui sont au centre des interrelations s'établissant entre ces diverses conceptions.

### **La question théorique du sens**

D'emblée apparaît la question théorique du sens que ces divers courants et l'action publique attribuent au paysage : le paysage est-il proche du cadre de vie ou se réduit-il au décor, à une mise en scène d'attributs de la nature ? Cette dernière définition, inspirée de la conception du XIX<sup>e</sup> siècle est encore présente et les politiques ont encore des difficultés pour admettre que l'action paysagère porte sur le cadre de vie. Pourtant les conceptions qui font du paysage une construction sociale tendent à comprendre en quoi le paysage et ses analyses éclairent le fonctionnement du cadre de vie et les relations que les acteurs entretiennent avec lui et avec la nature qui le compose. Pour ce courant de pensée, il s'agit bien en effet de tenter de comprendre les interactions entre le monde sensible et les transformations de l'espace et leurs dimensions écologiques. Mais les anciennes notions ont la vie dure et l'action publique se satisfait sans doute plus facilement de mesures qui ne cherchent pas à trop modifier les rapports de force entre les acteurs et à entrer dans une logique qui remettrait en cause les actuels équilibres politiques. Le paysage se réduit trop, dans l'action publique à une marchandisation de la mise en scène de la nature ; cette tendance est flagrante dans les espaces publics où l'action se ramène souvent à des traitements de façades et non à des réflexions s'interrogeant sur les enjeux sociaux de leur remodelage qui impliqueraient alors de remettre en cause les actuels déterminants des formes urbaines.

L'intervention sur le paysage constitue une manière efficace de valoriser le politique et d'en rester au temps électoral et non de réfléchir au temps social, au long terme et aux inégalités socio-spatiales qui sont pourtant flagrantes. Le marché du paysagisme qui s'affirme aujourd'hui de l'échelle nationale à l'échelle internationale, met en lumière ces enjeux où rivalisent à la fois spécialistes de la mise en scène et ingénierie écologique. Ce marché est une aubaine pour les praticiens qui y voient un champ d'expansion de leurs savoir-faire et entrent ainsi en concurrence avec les spécialistes de la protection des milieux naturels, en dépit d'alliances conclues parfois sans chercher à savoir si les mises en scène de la nature profitent au bien-être individuel et social.

Cette question du bien-être réapparaît aujourd'hui dans les interrogations de la communauté scientifique, en particulier en lien avec les problèmes d'environnement. Mais le paysage, dans l'action publique, est résolument tourné vers le visible et le formel et ne cherche pas souvent à dépasser cette unique dimension. Les questions que mobilise le problème de la production du bien-être mériteraient que soient aussi approfondies les relations que les individus ou les groupes sociaux entretiennent avec la nature et sa matérialité par l'intermédiaire des autres sens humains, le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût. C'est l'une des voies que la recherche emprunte aujourd'hui dans l'analyse du paysage pour tenter d'entrer dans le monde sensible. Celui-ci, que revendiquent les praticiens du paysage ne serait-il en effet qu'affaire de sensibilité visuelle et ne renverrait-il qu'à la question des formes visibles ? Le sensible ne serait-il pas plutôt ce domaine des sensibilités de la société à ce qui l'entoure, à la matière des composantes du paysage et à leur capacité à susciter des impressions ou des

réflexions qui interviennent dans les représentations sociales des paysages. Comme il est affirmé par certains protagonistes du courant culturaliste, le paysage n'existerait que s'il suscite des émotions ; d'où la tendance des paysagistes à chercher à créer dans les aménagements, l'« événement » qui suscite l'émotion, tendance qui s'inscrit parfaitement dans l'idéologie de l'émotionnel à laquelle les médias contribuent largement (dans le discours sécuritaire, notamment). L'émotion ressentie devant un paysage ne renvoie-t-elle pas à d'autres sentiments que l'unique émotion esthétique, par exemple aux questions sociales et environnementales que l'observation du paysage soulève. La tendance à recourir à ce versant émotionnel du spectacle du paysage confine parfois d'ailleurs à l'ésotérisme dont on assiste aujourd'hui à un retour dans les pratiques sociales.

C'est précisément sur cette question que l'affrontement des divers courants de pensée a été le plus aigu. Le courant culturaliste a affirmé, à une période qui n'est pas très éloignée, qu'un paysage marqué par une pollution pouvait être beau. Cette position était en fait marquée par la volonté de se démarquer du courant de l'Ecologie du paysage qui lie étroitement le paysage à une question environnementale. Que le paysage ne soit pas directement superposable avec l'environnement est un postulat que défendent la plupart des sciences sociales. Si la société ne confond pas non plus paysage et environnement, elle fait parfaitement le lien entre les deux : le paysage, d'emblée a une signification utopiste, et il renvoie ainsi à l'harmonie qui est duale : elle est à la fois celle que l'homme est censé entretenir avec son prochain mais également avec la nature et les nombreuses enquêtes que les recherches des sciences sociales ont réalisées ont maintes fois révélé cette relation privilégiée entre le paysage et les questions environnementales, au sein des représentations des paysages.

## **Conclusion**

### Les enjeux actuels du paysage

#### Entre production des connaissances et action publique

Cette relation s'ouvre d'ailleurs sur un autre enjeu qui est au cœur des conflits entre ces divers courants de pensée du paysage : l'action des praticiens est fortement centrée sur le projet de paysage dont on ne sait pas vraiment ce qu'il recouvre ; mais sa pratique relève davantage du formel et de l'exercice d'un paysage dessiné et conçu comme un ensemble de formes imaginées par l'artiste qui, d'une certaine manière se satisfait de son œuvre, alors que l'enjeu de l'action paysagère est d'une tout autre nature : c'est la société qui est au centre du débat et non les formes, même si l'analyse des formes et de leurs dynamiques peut contribuer à la compréhension des relations de l'homme à la nature et à ce qui l'entoure. Les recherches conduites récemment, notamment dans le programme « *Politiques publiques et paysages* » du MEDD ont bien mis l'accent sur le rôle des acteurs et sur les capacités que les groupes sociaux ont de négocier, dans le débat, un autre paysage pour leur territoire, susceptible de contribuer au bien-être des habitants et non à la seule satisfaction du politique commanditaire de l'action paysagère et de l'expert maître d'œuvre du projet d'aménagement. Il semble que c'est cette conception qui prévaut aujourd'hui en Europe, à travers les multiples recherches engagées par des programmes nationaux.

L'enjeu de l'action publique est aujourd'hui celui que la Convention européenne du paysage a inscrit dans son préambule : aménager le paysage est aussi une affaire de démocratie. Cet enjeu est encore mal compris par certains praticiens qui considèrent que la démocratie annihile le projet de paysage. Il ne l'annihile que si les méthodes mises en œuvre

dans l'élaboration d'un projet de paysage restent celles qui ont été à l'origine des parcs d'une époque où la démocratie n'était pas en vigueur. Rien n'interdit au contraire à un praticien qu'il élabore un projet en accord avec les premiers intéressés, les habitants du lieu concerné ; il doit simplement changer de méthode et s'ouvrir à la sensibilité des autres, tenter de comprendre ce qui est au cœur des représentations des acteurs (formels et informels) et chercher alors à les mettre en forme pour qu'ils y retrouvent leurs espoirs de voir naître un paysage conforme à leurs souhaits. Mais cette condition nécessiterait que la pédagogie du projet de paysage change également et prenne la mesure du changement social.

Ces divers enjeux nécessitent que soit ainsi relevé le défi fondamental qui est également au centre du développement durable sur lequel les institutions internationales développent un discours souvent incantatoire ; ces enjeux sont de taille, ils relèvent à la fois de la recherche tournée vers les sensibilités au paysage, vers l'exercice de la démocratie et vers la tentative de trouver les voies paysagères du bien-être. ■

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anne Cauquelin, (2000), L'invention du paysage, Paris, PUF, 180 p

Association « Promotion du paysage » (1992). De l'Europe des pays à l'Europe des paysages. In « *Paysage et Aménagement* », n° 21, 105 p., Blois, 5-7 octobre.

Berque (A), (1998), Les raisons du paysage, Hazan, Paris.

Berque (A), (1994) 5 propositions pour une théorie du paysage, Champ Vallon, Seyssel.

Berque (A) (2000), Médiance, De milieux en paysages, Belin, Paris

Berque A., Conan M., Donadieu P. Lassus B., Roger A. (1999). *Mouvance, cinquante mots pour le paysage*. Editions de La Villette.

Berque, (A), Donadieu (P), Laffage (A) Luginbuhl (Y), Roger (A) (2006), *Mouvance 2, cinquante mots pour le paysage*, Editions de La Villette.

Bertrand (G), - Dollfus, (O), (1973), Le paysage et son concept, L'espace géographique, n° 3, pp 161-164.

Bertrand G. (1968). Paysage et géographie physique globale. *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 39 (3), p. 249-272.

Bertrand G., Bertrand C. (1975). Pour une histoire écologique de la France rurale. In « *Histoire de la France rurale* », Paris, Seuil, volume I, p. 37-118.

Bertrand G., Bertrand C. (2002). *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris, Editions Arguments.

Bloch M. (1931). *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris, Armand Colin, 1<sup>ère</sup> Edition, 264 p.



Briffaud S. (...) Naissance d'un paysage, *la montagne pyrénéenne à la croisée des regards, XVIe-XIXe siècles*, Tarbes/Toulouse, Archives de Hautes-Pyrénées/Université de Toulouse, 1994, 622 p. *Le Débat* (1991). Au-delà du paysage moderne. Paris, Gallimard, n° 65, mai-août.

Brunet P. (Dir.) (1992). *L'Atlas des paysages ruraux de France*. Paris, Ed. Jean-Pierre de Monza, 200 p., cartes III.

Brunet R. (1974), Analyse des paysage et sémiologie, *Eléments pour un débat, L'espace géographique*, n° 2, pp 120-126, Paris.

Chouquer G. (1996), *Les formes des paysages, Tomes 1 à 3*, Editions Errance, Paris.

Chouquer G. (2000), *L'étude des paysages, Essais sur leurs formes et leur histoire*, Editions Errance, Paris, 208 p.

Cloarec J. (1984). Des paysages. *Etudes Rurales*, n° 95-96, janvier-juin, p. 267-290.

Conseil de l'Europe, (2006), *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention Européenne du Paysage*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 228 p.

Corbin A. (1988). *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*. Paris, Aubier, 412 p.

Dagognet (F), (1982), *Mort du paysage, Philosophie et esthétique du paysage*, Champ Vallon, Collections Milieux, Seyssel, 240 p.

Deffontaines J-P (1988). *Systèmes agricoles et paysages*. In Jollivet M. (Dir.) « *Pour une agriculture diversifiée ; arguments, questions, recherches*. Paris, L'Harmattan, p. 225-231.

Deffontaines J-P (1998). *Les sentiers d'un géoagronome*. Paris, Editions Arguments, 360 p.

Di Bene A., Scazzosi L. (2006). *La Relazione Paesaggistica, finalita et contenuti*. Gangemi Editore, Roma, 47 pages.

Dion ( R), (1981), *Essai sur la formation du paysage français*, 1<sup>ère</sup> édition 1934, Guy Durier, Neuilly-sur-Seine, 168 p.

Dion R., Flatres P. (1991). *Essai sur la formation du paysage rural français*. Flammarion, Paris, 3ème édition, 173 p.

Donadiou P. (1994). *La société paysagiste*. Editions Actes-sud, ENSP, 134 pages.

*Ethnologie française* (1989). *Crise du paysage.*, n° 3, Armand Colin, Paris.

*Etudes Rurales*, (1992). *De l'agricole au paysage*. Editions de l'EHESS, n° 125-126, janvier-juin 1992.

- Fleuret (S), 2005, Espaces, qualité de vie et bien-être, actes du colloque d'Angers « peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? » des 23 et 24 septembre 2004. Presses de l'Université d'Angers, 318 p.
- Fourneau F., Luginbühl Y., Roux B. (1991). Evolution des paysages et aménagement du territoire en Andalousie occidentale. Madrid, *Publications de la Casa de Velázquez*.
- Girardin (de) R-L. (1777). *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations en joignant l'agréable à l'utile*. Réédition 1979, Paris, Ed. du Champ urbain, postface de M. Conan.
- GREP (1983). Le paysage : une façon de vivre. *Revue POUR*, numéro spécial, n°89.
- Groupe de recherches Inra-Enssa (1977). *Pays, paysans, paysage dans les Vosges du Sud*. Paris, INRA, 192 p. + bibliographie.
- Hérodote*, (1977) A quoi sert le paysage ? 3<sup>ème</sup> trimestre 1977 N° 7, Maspero, Paris, 160p.
- Hervieu B. Viard J. (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues, Edition de l'Aube, 155 p.
- Jollivet M. (Dir.) (1992). *Passeurs (Les) de frontières, Sciences de la nature, sciences de la société*. Paris, CNRS Editions, 590 pages.
- Kalaora B. (1981). Un loisir urbain, la forêt de Fontainebleau. *Etudes rurales*, n° 83, juillet-septembre.
- Lacoste Y. (1977). A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? *Hérodote* (7), p. 3-41.
- Larrère R. (2004). Conférence de la séance plénière du colloque « *Evaluation des paysages* ». Laboratoire Mutations des territoires européens, Montpellier, 5-6 janvier.
- Larrère C., Larrère R. (1997). *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris, Alto Aubier, 355 p.
- Lassus B. (1984). *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes*. Paris, Les Presses de la connaissance.
- Lassus B. (1993). *The Landscape Approach*. University of Pennsylvania Press, 196 pages.
- Lizet B., Ravignan (de) F. (1987). *Comprendre un paysage*. Paris, INRA, Guide pratique de recherche, 152 p.
- Le Débat* (1991). Au-delà du paysage moderne. Paris, Gallimard, n° 65, mai-août.

Luginbühl Y. (1989). *Paysages, représentations du paysage du Siècle des Lumières à nos jours*. Lyon, La Manufacture.

Luginbühl Y. (1993). Sur les traces du paysage méditerranéen. In *Peuples méditerranéens*, La Méditerranée assassinée, Paris.

Luginbühl Y. (1994). Le paysan paysagiste. In *Le Grand Larousse annuel*, Paris, Larousse, Le livre de l'année 1993, p. 37-39.

Luginbühl Y. (1995). Les paysages écartelés. In Passet R. (Dir.), « *Les Héritiers du futur* », Groupe de prospective "Environnement" de la DATAR, Editions de l'Aube.

Luginbühl Y. (1996). Représentations du paysage, représentations de la société, une lecture historique. In Jollivet M., Eizner N. (Dir.), « *L'Europe et ses campagnes* », Paris, Editions de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Luginbühl Y. (2001). Paysage modèle et modèles de paysages. In « *L'environnement, question sociale* », Paris, Editions Odile Jacob, p. 49-56.

Luginbühl Y. (Dir.) (1992). Apollinien et Dionysiaque. In *Paysage méditerranéen*, catalogue de l'exposition "Paysage méditerranéen" réalisée dans le cadre de l'Exposition universelle de Séville 1992, Electa, Milan.

Luginbühl Y., Cadiou N. (1995). Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine. In « *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages* », Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, Mission du patrimoine ethnologique, cahier 9, p.19-34.

Marcel O. (Dir.) (1990). *Composer le paysage. Constructions et crises de l'espace (1789-1992)*. Bruxelles, Champ Vallon, 357 p.

Marie M. Viard J. (1977). *La campagne inventée*. Le Paradou, Actes Sud, coll. Espace-temps.

Mathieu N., Jollivet M. (1989). *Du rural à l'environnement*. Paris, L'Harmattan.

Meynier A. (1958). *Les paysages agraires*. Paris, Armand Colin, coll. U2, p. 5.

Mona OZOUF, 1980, « La Révolution française et la perception de l'espace national », *Federalism, History and current Significance of a form of government*, Martinus Nijhoff, La Hague.

Numa Broc, (1980) *La Géographie de la Renaissance : 1420-1620* BNF Paris.

*Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, 1995- Paris : Editions de la MSH.- 240 p. (Coll. "Ethnologie de la France" ; 9)

Philippe PINCHEMEL *La France*, tome 1 : *Milieus naturels, population, politique*, (sous sa direction), Armand Colin, 327 p., 1980. *La France*, tome 2 : *Activités, milieux ruraux et urbains*, (sous sa direction), Armand Colin, 415 p., 1980.

- Poullaouec-Gonidec (P), (2003), Les temps du paysage, actes du colloque de Montréal des 23 et 24 septembre 1999, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 284 p.
- Puech (D) – Honegger (A) dir, (2004), L'évaluation des paysages, une utopie nécessaire, Actes du colloque des 15 et 16 janvier 2004, MTE, Université de Montpellier III.
- Revue Economie méridionale (2001). *Le paysage entre culture et nature*. Université de Montpellier, Centre régional de la productivité et des études économiques, vol. 46 (183), 351 p.
- Rimbert S. (1973), Les paysages urbains, PUF, Paris.
- Robic M-C., Besse J-M., Luginbühl Y., Ozouf-Marignier M-V., Tissier J-L. (1992). *Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris, Economica.
- Roger A. (1997). *Court traité du paysage*. Paris, Gallimard, Coll. Sciences humaines, 208 p.
- Roger A. (Dir.) (1995). *La théorie du paysage en France (1974-1994), Pays/paysages*. Ed. Champ Vallon, 464 pages.
- Rougerie G. (1973) Le paysage vu sous l'angle de sa dynamique, L'Espace Géographique, n°3, Paris, p 164.
- Roupnel G. (1974). *Histoire de la Campagne française*. Paris, Plon, 372 p. 1<sup>ère</sup> édition, Paris, Grasset, 1932.
- Sansot P. (1982). *Variations paysagères*. Université des sciences sociales de Grenoble, mars.
- Sauter G. (1979), Le paysage comme connivence. *Hérodote*, (16), p. 41-66.
- Schama S. (1999). *Le paysage et la mémoire*. Paris, Le Seuil, traduit de l'anglais par José Kamoun
- Thiebaut L. (1992). Les agriculteurs producteurs de paysage. Communication au colloque «*Economie du paysage et agriculture* », Dijon, Inra-Esr/Enssaa, 18-20 mai, p. 19-29.
- Université de St. Etienne (1984). Lire le paysage, lire les paysages. Actes du colloque des 24-25 novembre 1983, « Centre interdisciplinaire d'Etude et de Recherches sur l'expression contemporaine », Travaux LXII, 314 p.
- Walter F. (2004), les figures paysagères des nations, Territoire ets paysage en Europe (16<sup>ème</sup> 20<sup>ème</sup> siècle) Ed de l'EHESS, Paris, 534 p.
- Wieber J-C. (1980). *Dynamique érosive et structure des paysages. Essai d'une approche méthodique*. Université de Lille III, Atelier de reproduction des thèses, 2 tomes.

*Yves LUGINBÜHL*

**Pour un paysage du paysage**

---

Résumé français.....

Après avoir retracé les contours de l'espace occupé aujourd'hui par le paysage dans les institutions, l'enseignement, l'aménagement, la recherche, à diverses échelles, du local à l'international, l'article propose une configuration des divers courants de pensée actuels sur le paysage en France. Puis il tente une approche du sens que le paysage représente dans la société française, en particulier en proposant une articulation avec les questions d'environnement et d'écologie. Puis il revient sur les enjeux contemporains du paysage, à l'échelle européenne notamment.

MOTS CLES : 5 mots clés

Paysage, environnement, aménagement, politiques publiques, interactions sociétés/natures.

Titre anglais.....

Résumé anglais.....

Key Words : (5) + Jel :